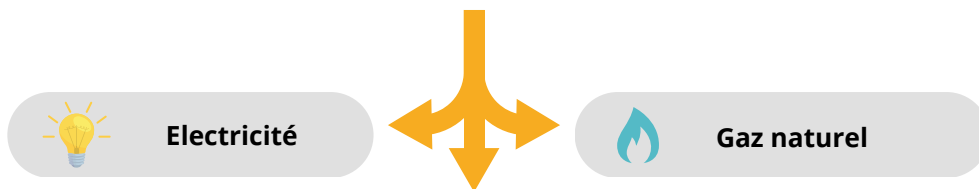


# Groupement de commandes Électricité et Gaz naturel

Vous êtes déjà adhérent au groupement de commande de l'USEDA ?



**Votre collectivité est adhérente à un des deux groupements de commandes ou les deux ?**

**Les marchés d'achat d'énergie en cours s'achèvent au 31 décembre 2023.**

**L'USEDA va relancer deux nouveaux marchés accord cadre pour l'électricité et pour le gaz naturel, qui seront opérationnels au 1er janvier 2024.**

**Afin de confirmer votre adhésion aux deux nouveaux marchés prévus en 2024 et les années suivantes, il est impératif de nous renvoyer votre souhait de rester dans ce groupement avant le 31 mars 2023.**

Cette confirmation de reconduction peut-être envoyée sur l'adresse mail : [contact@useda.fr](mailto:contact@useda.fr)  
ou par courrier USED A, ZAC Champ du Roy, rue Turgot 02007 LAON Cedex.

## Les avantages du groupement ?



La complexité des marchés d'énergie nécessite de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures et les échanges avec les fournisseurs.  
Le groupement d'achat porté par l'USED A vous dispense des procédures de mise en concurrence des fournisseurs.



En fédérant les besoins, l'achat en masse permet de stimuler la concurrence, pour réduire les coûts et obtenir la meilleure offre qui répondre aux besoins des membres.



En tant que membre du groupement, vous pouvez ajouter et supprimer des points de livraison en cours de marché. (\*selon flexibilité du marché)



Vous disposez d'un interlocuteur dédié par fournisseur.



Vous avez la possibilité de d'opter pour une énergie verte.



Le fournisseur attributaire est tenu de veiller à l'optimisation tarifaire des contrats. (adéquation puissance souscrite/consommation)

## Le Groupement aujourd'hui, c'est ...



Un marché accord-cadre en gaz naturel  
694 points de livraisons  
57,98 GWh / 1 an.



Deux marchés accord-cadre en électricité  
7546 points de livraisons  
62,24 GWh/ 1 an.